

LA FRANCOPHONIE NIGÉRIANE : SCHEMA D'UNE STRUCTURE COMMUNICATIVE

L'apprentissage d'une langue dans un milieu autre que celui où elle se parle donne l'occasion de réfléchir davantage sur le sort de cette langue non seulement à travers le temps mais à travers l'espace. Soucieux d'exprimer ses désirs, ses sentiments, ses pensées, aussi fidèlement que le permet sa langue de première acquisition, l'apprenant d'une langue étrangère produit des énoncés qui, à y regarder de près, sont quelquefois loin de s'agencer avec l'esprit de la langue étrangère en question. Les énoncés traduisent soit une fausse équivalence structurelle, soit une maladresse sémantique. Le résultat en est que la communication n'est pas efficace, provoquant des quiproquos, des contresens, des malentendus ou des effets simplement cocasses.

Pour cette étude, les apprenants de la langue française au Nigéria peuvent se diviser en deux grands groupes :

- les étudiants au niveau pré-universitaire (école secondaire et école professionnelle d'enseignement dite Collège d'Éducation) et
- les étudiants au niveau universitaire.

Nous posons comme hypothèse de départ que le niveau universitaire est le sommet des études de français au Nigéria étant donné que c'est là où les plus grandes ressources intellectuelles et matérielles sont souvent réunies pour l'épanouissement de l'enseignement. Les apprenants universitaires nous paraissent donc les agents les plus stables de la valorisation du style communicatif des apprenants nigériens de français.

L'étude du français, langue étrangère, nous oblige très souvent à évaluer la compétence de l'apprenant au niveau de la prononciation aussi bien qu'au niveau de la syntaxe. Ceci est dû au fait que l'on croit (et à raison) que la compétence de l'apprenant d'une langue se base essentiellement sur l'adéquation articulatoire et syntaxique. Il s'ensuit que la plupart des efforts pédagogiques se centrent sur les notions d'orthographe et de grammaticalité. Or, lorsque l'on fait une analyse plus rigoureuse de la compétence linguistique des apprenants à un niveau supérieur, on constate qu'à ce niveau les apprenants ont bien compris les principales règles du jeu quant à la production orale et à l'agencement acceptable des formes, mais qu'il existe dans les énoncés des tournures qui, pour la plupart, ne portent pas atteinte à la grammaticalité certes, mais que l'on ne manquerait pas de qualifier de particulières ou spéciales.

L'objectif de cet article est donc d'étudier le style communicatif (écrit ou oral) des apprenants nigériens de français afin d'y identifier les éléments clés qui semblent s'écarter du modèle attendu dans le circuit communicatif quotidien chez les Français. Ces données, nous allons essayer de les catégoriser et de les analyser. Les apprenants qui ont fait l'objet de ce rapport étaient des étudiants de français de l'Université d'Ilorin, Ilorin-Nigéria. Ils avaient passé au moment de l'étude deux ans d'études à l'Université y compris l'année passée au Togo (pays francophone

limitrophe). Il a été question d'observer attentivement pendant six mois les modes d'interaction entre les étudiants surtout dans la salle de classe, au bureau, dans les couloirs de la faculté, aux réunions provoquées par des séances cinématographiques et des soirées dansantes du Club de français. On a dressé une liste d'expressions et de tournures qui nous semblaient spéciales pour une étude détaillée. Une première démarche consisterait à "valider" les éléments recensés par les techniques de réévaluation : dialogues simples, scènes artificielles, questions et réponses. Étaient rejetés les éléments dont l'emploi n'était pas attesté plus d'une fois dans trois mois surtout après l'application de techniques de déduction.

Comme nous allons le démontrer plus loin, les énoncés nous permettent de dire que dans la plupart des cas, les apprenants ont bien maîtrisé la langue française du point de vue prononciation et grammaire mais qu'ils se sont conçu un style discursif qui est caractérisé par la formalité, l'extension sémantique des lexèmes, des formules de politesse peu usuelles, la juxtaposition des termes contradictoires, les mélanges de codes, l'abus de certains mots, des tournures interjectives exogènes, des parallélismes interlingues et ainsi de suite. Le reste de cet exposé est la mise en détails de cette observation sommaire.

Bien qu'il soit hors de doute que la question de formalité est importante dans tout acte de communication, il est tout de même significatif que lorsque le langage formel est utilisé là où il ne faut pas, le langage risque de paraître étriqué ou affecté. Il est vrai qu'à des moments solennels comme la conférence, le tribunal, le discours public, la réunion du bureau de gestion, l'enterrement, le mariage ou la séance de distribution de prix, on s'attend bien à un discours très formel. En français, le discours est caractérisé par l'emploi soutenu de phrases complètes, de conjonctifs, de style dit indirect, et par l'impersonnalité (cf. Richaudeau, 1973). C'est essentiellement de tels traits que l'on trouve dans le discours de plusieurs des étudiants qui sont l'objet de notre étude. En voici quelques démonstrations. Là où l'étudiant aurait dû dire :

- 1 - Impossible de trouver une place ?
- 2 - Tu es gentille Rita.
- 3 - Ma mère m'a demandé : "on part bientôt" ?
- 4 - Je vais crier, comme ça vous m'entendrez.
- 5 - Tu nous accompagneras ?

voici le patron général des options discursives qu'ils proposent :

- 1a - Il est impossible de trouver une place ?
- 2a - Vous êtes gentille, Rita.
- 3a - Ma mère m'a demandé si nous partirions bientôt ?
- 4a - Je crierai pour que vous m'entendiez.
- 5a - Est-ce que tu nous accompagneras ?

Ce que nous constatons donc est une surexploitation du contexte formel du discours, ce qui renseigne sur les choix verbaux.

Extension sémantique du lexique :

Chaque mot, on le reconnaît, a un sens, qu'il soit virtuel ou réel. Le génie de la langue n'exclut pas la possibilité de faire varier le sens d'un mot, souvent par effet de métaphore, de ce qu'il est d'ordinaire son propre de désigner. C'est le cas de "tête" qui ne renvoie plus uniquement à une partie supérieure du corps humain mais aussi au chef d'un bureau. Il y a beaucoup d'autres mots en français dont l'évolution a permis une revalorisation du système lexical de la langue. Or, lorsque les usages premiers de la langue ne permettent pas de réaliser l'essence conceptuelle souhaitée, il y a risque de contre-sens ou de surprises ! Plusieurs mots français ont trouvé ce genre de sort grâce à l'usage qu'en ont fait les étudiants étrangers de français dans la catégorie étudiée.

L'univers sémantique des mots tels que "oeil", "doigt", "prendre" "saisir" favorise des interprétations diverses comme le démontrent les phrases suivantes :

6a - j'ai planté un **chou**

6b - pardonne-moi, mon **chou**

7a - quelque chose m'est entré dans l'**oeil**

7b - il faut le tenir à l'**oeil**

8a - Pierre s'est blessé au **doigt**

9a - **Prenez** ce livre

9b - **Prenez** la porte

Et l'effet métaphorique de certaines des tournures est facile à retenir.

Il en va autrement pour des données recueillies auprès des étudiants de français à l'Université en question. Le plus remarquable exemple est l'emploi des titres*. On constate à ce propos qu'il y a une prédilection pour Professeur, Docteur, Chef, Ingénieur, Avocat employé comme titres aux dépens de Monsieur/Madame/Mademoiselle. Il est rare de ne pas se faire corriger par les enthousiastes socio-professionnels (mais hélas peu conscients du bon usage en français) si l'on insiste sur les titres "Monsieur" ou "Madame" qui, dans l'esprit des Français, est senti comme étant le plus noble et plus honorable. Par conséquent, on lit dans maints mémoires de licence des phrases du type :

10b - je remercie Monsieur x pour ses conseils professionnels.

Ce n'est pas seulement dans les mémoires que l'on constate cet abus de titres ; dans des contextes où la présentation est de mise, les étudiants ne sont pas satisfaits de dire que leur père s'appelle Monsieur x, y, z mais le Chef/l'Ingénieur/le Docteur/l'Avocat etc. x, y, z. On n'a pas d'exemples suivis de l'abandon de Madame

* Cette question vue de la perspective de l'anglais, langue seconde au Nigéria, a fait l'objet d'une étude détaillée dans l'article de Funsho Akere (1978) : "Socio-cultural constraints and the Emergence of a Standard Nigerian English", *Anthropological Linguistics*, 20, pp. 407-21.

ou de Mademoiselle comme titre social. La raison en est probablement que les femmes ne sont pas aussi coupables de vanité socio-professionnelle que les hommes. Mais ce serait une raison partielle, car l'usage des titres socio-professionnels et l'insistance sur la détermination des noms dits honorables par ces titres n'excluent pas du tout les étudiants.

Deux autres exemples de l'extension "surprenante" du domaine opérationnel des mots s'imposent : l'emploi de "soumettre" et de "espérer". Les phrases suivantes en disent long sur le nouveau génie prêté à la langue française à travers ses mots :

11 - je ne peux pas vous attendre, je vais soumettre mon devoir, où "soumettre" est interprété comme synonyme de "rendre" et

12 - On vous espère demain à 10 heures, n'est-ce pas ?, où "espère" remplace, bien qu'à tort, "attendre".

Parfois on n'arrive pas à s'inspirer correctement de la structure générale de l'énoncé pour deviner le sens exact sinon en ayant recours à une autre langue. C'est le cas de l'énoncé 14 en particulier dans ce petit dialogue :

A.13 - Tu as fait l'examen ?

B.14 - Oui, mais je ne l'ai pas passé.

Il faut avoir une notion de l'anglais, en l'occurrence, langue officielle de base pour tous les apprenants en cause, pour restituer le sens visé dans 14. Autrement, plutôt que de proposer que B n'a pas réussi à son examen, on aurait tendance à qualifier la réponse de B de contradictoire, n'allant pas de pair avec oui, étant donné que "passer un examen" veut dire "faire un examen" !

En fait, la juxtaposition des termes contradictoires est un trait reconnu au modèle communicatif épousé par la majorité des étudiants dont nous examinerons la performance. Sensiblement, par effet de leur séjour dans un pays francophone d'Afrique, les étudiants concernés ont l'habitude de juxtaposer "ici" et "là" bien que l'objectif soit autre de dire "ici". Examinons le dialogue suivant à cet égard :

15 - Béatrice : Où est-ce que je peux mettre votre livre ?

16 - Alice : Vous pouvez le laisser sur ce coin auprès de mon oreiller.

17 - Béatrice : Ici là ?

18 - Alice : Oui... merci.

Ce qui est intéressant est que les étudiants sont capables d'employer les deux adverbes "ici" et "là" sans ambiguïté dans d'autres contextes :

19 - C'est ici notre bibliothèque.

20 - C'est là qu'il faut attendre.

Formule de politesse :

On peut concevoir la politesse verbale comme un levain pour les interactions dyadiques, et aussi comme une expression de respect sous-entendu. Les études menées jusqu'ici sur la question (cf. Ferguson (1976), Ervin-Tripp (1972), Maley (1972), Brown and Gilman (1960), Paulston (1977), parmi d'autres) devraient conduire à l'hypothèse d'une couche de politesse dont la mécanique langagière est disponible à toutes les communautés du monde. Mais si l'on reconnaît la possibilité

d'une grande variabilité dans l'exploitation linguistique du phénomène-politesse, selon les langues, on peut toutefois postuler que chaque communauté linguistique garderait jalousement l'éthos de ce trait et tiendrait à ce que tout usager autochtone ou étranger de la langue en question, se conforme à la norme, tout au moins dans ses grandes lignes.

Chez les étudiants observés, cependant, trois sortes de particularités semblent distinguer leur maniement des structures linguistiques associées à l'expression de la politesse en français. Les particularités peuvent être analysées sous les rubriques suivantes :

- a) expression de demande,
- b) expression de remerciement,
- c) expression phatique.

a) expression de demande :

En guise d'illustration, on se servira des énoncés que voici :

21 - Etudiant : Bonjour Monsieur.

22 - Professeur : Bonjour, ça va ? je peux vous aider ?

23 - Etudiant : Oui, je veux utiliser votre dictionnaire.

La dernière intervention de l'étudiant dans le dialogue est certes une démonstration d'une maîtrise limitée des valeurs de "vouloir" mais pour lui, elle présente une tentative suffisante d'une demande de renseignements à un professeur. Il n'est pas rare que le professeur réagisse en disant :

24 - mais allez-y !

Si l'intervention 23 est chez nos sujets un exemple d'une sous-manipulation des structures linguistiques disponibles en français pour réaliser la politesse/une demande polie, l'emploi de "il faut" en constitue un autre. Plusieurs fois, il est question d'un emploi exorbitant de cette expression :

25 - Il faut nous expliquer ce problème.

26 - Il faut nous dire si l'année à l'étranger sera gratuite maintenant.

Comme pour la plupart des énoncés évoqués plus haut, les énoncés 25, 26 ne présentent rien d'anormal au point de vue grammatical. L'accord entre "faut" et l'infinitif est bien respecté ; il en va de même pour la position de l'objet indirect, entre autres. Ce qui est critiquable est le choix des éléments et parfois leur modalité. Et c'est ce que nous soulignons.

b) expression de remerciement :

Seul un exemple retiendra notre attention. Cet exemple repose sur la formule : Merci + pour + circonstanciel de temps, ce qui donne lieu à un énoncé tel :

27 - Merci pour hier.

La gratitude, nous en convenons, est l'objectif visé pour le locuteur quand il met en oeuvre ce style, et on ne peut pas manquer d'en flairer l'essence. Contrairement aux énoncés 25 et 26 par exemple, ce présent énoncé semble

combinaison un problème de syntaxe avec celui de propriété sociolinguistique. Autrement dit, peut-on faire suivre immédiatement "Merci pour" par un complément circonstanciel dit de temps ? Et peut-on penser à la culture française de remerciement comme comportant le facteur "temps de service rendu" comme étant un élément intégrant ? Si oui, est-ce que le facteur se manifeste syntaxiquement comme le fait croire l'énoncé 27 ?

Nous sommes de l'avis que bien que le français ne soit pas indifférent au temps où le service est rendu, il en dispose autrement qu'en 27. Les possibilités suivantes sont à considérer :

28 - Merci pour votre service/du week-end passé.

29 - Merci pour votre assistance d'hier/du week-end passé.

30 - Merci pour m'avoir aidé hier/le week-end passé.

Ce qu'il faut donc retenir ici est que le groupe lexical (monème ou syntème) doit figurer (s'il le faut) après le complément d'objet. Ce raisonnement conduit alors au schéma structurel ci-dessous :

Merci + pour + C.O.D. + Prép. + Circons. + temps

Il faut prévoir des modifications selon la rigueur structurelle de l'énoncé évoqué.

c) expression phatique :

Nous entendons, avec Jakobson (1963), toute expression qui s'attache à une volonté d'assurer les liens sociaux, souvent positifs. Elle n'a donc pas de sens en elle-même : son sens repose sur le fond émotionnel qui constitue son investissement. Alors qu'en français contemporain on reconnaît des tournures comme : Allô !, ça va ?, Bonjour ! comme remplissant le rôle phatique, le style communicatif des sujets étudiés tend à en enrichir le répertoire ainsi qu'en témoignent les tournures suivantes :

31 - Ça fait trois jours !

32 - Bonne assise !

33 - Bon travail !

34 - Bonne digestion !

L'énoncé 31 se dit quand le locuteur revoit le destinataire après trois jours ou au-delà. "Bonne assise" est une locution qui renvoie à une situation où le destinataire (souvent quelqu'un digne de respect) se trouve assis. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre en français standard : "Bon travail" se dit ici non en guise de confirmer un jugement favorable sur un travail déjà fait ou à un degré appréciable d'accomplissement mais pour "saluer" quelqu'un que l'on trouve au travail.

Glissement unilinéaire du lexique :

Côte à côte avec ce que nous avons décrit comme une surexploitation des valeurs sémantiques du lexique, se trouve une tendance opposée : une restriction des valeurs sémantiques du lexique, donnant lieu à une insistance sur une tranche

particulière de la gamme sémantique que revêt un mot. Par conséquent, toute exploitation du mot provoque une réaction de choc. C'est ainsi que le mot "fou" n'est employé par les sujets que pour désigner "une personne atteinte de troubles, de désordres mentaux". C'est ainsi également qu'une phrase telle que :

35 - Mes étudiants ont fait les fous toute la journée, ou

36 - Plus on est de fous, plus on rit.

ne manquent pas de désorienter les sujets. Rien ne nous convainc mieux d'une maîtrise partielle du sens de "fou" que le désarroi provoqué chez les sujets par l'expression :

37 - Tu es fou ?

dite pourtant dans un esprit de camaraderie.

La même remarque vaut aussi pour l'expression "pardon". Une observation attentive et suivie des sujets montre que l'expression "pardon" implique seulement que le locuteur veut reconnaître son tort et rien de plus. Il en résulte donc que les sujets ont du mal à distinguer "pardon" dit en reconnaissance d'un tort et "pardon" quand on se fraie un passage dans une foule, par exemple.

L'injure en français :

Parce que l'interaction sociale se mesure en termes de concession et de tension, on ne peut pas ne pas avoir des moments de politesse entrelardés d'impolitesse. Cette dernière s'exprime dans la langue française de différentes façons. A part les gestes particuliers, il y a l'emploi de mots caractéristiques comme "merde", "ta gueule", "cinglé" "espèce de + "mot d'injure", etc. Au regard de ce que nous constatons chez les étudiants francisants du cadre en question, il saute aux yeux que lorsque le besoin d'injurier se fait sentir, on n'a pas recours à des expressions telles que celles que nous venons d'énumérer. Ce que l'on entend relève de certaines parties du corps, qui, elles, semblent être mises en cause à travers l'expression "regarde", comme dans

38 - Regarde sa bouche / sa tête / son nez / ses yeux, etc.

Notons en passant l'emploi du possessif de la troisième personne comme si on parlait d'une tierce personne. Ce n'est nullement le cas. C'est d'après les enquêtes, pour renforcer l'injure. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute qu'aux yeux des Français, un énoncé comme celui de 38 n'est senti que comme une invitation (curieuse peut-être) à regarder une partie du corps particulière.

Mélange de codes :

La notion de code switching n'est pas nouvelle dans la littérature sociolinguistique (cf. Blom and Gumperz (1972), Gumperz (1976), Saville-Troike (1982)). D'après Saville-Troike (1982) "code-switching" renvoie au changement de langues constaté dans un seul événement discursif. Elle va plus loin en postulant une distinction non seulement entre changement de code et changement de style "Style-shifting" mais aussi entre changements d'une phrase à l'autre, c'est-à-dire

entre ce qu'elle appelle "intra-sentential shifting" et "inter-sentential shifting" respectivement. L'étude du répertoire communicatif des sujets révèle quand même qu'une autre mise au point s'impose ; car nous constatons chez nos sujets non seulement un changement de codes et de styles, mais un mélange de codes surtout au niveau des interjections, dans la mesure où des interjections utilisées sont parfois tirées d'un stock étranger à la langue française. Considérons les propos suivants à cet égard :

39 - Abbah, est-ce que c'est votre affaire ?

40 - A) J'étais chez toi hier, j'ai même téléphoné, mais personne n'a répondu.

41 - B) Yoh[jɔ:], j'étais chez ma tante

42 - A) Pourquoi est-il triste aujourd'hui ?

43 - B) Tu sais que sa mère est morte

44 - A) Yéé, [je:], depuis quand ?

Il faut tout d'abord préciser que les termes "abbah" [aba], [jɔ:], [je:] proviennent de trois sources linguistiques différentes : haoussa, mina et yorouba respectivement. Nous sommes tentés de parler de mélange de codes plutôt que de changement de codes ici parce que le comportement linguistique des sujets enquêtés sous-entend un trait de communication caractérisé par l'intervention peu systématique des éléments. Ainsi, nous pouvons nous attendre à un choix différent des éléments dans le même contexte, suivant les humeurs. Quelquefois il y a co-existence...

Comme pour souligner le caractère systématique de ce choix, on constate une co-existence dans la même séquence, de deux éléments synonymes bien qu'ils appartiennent à deux sources différentes. C'est ainsi que "abbah" peut s'accompagner de "dis donc", "joo" de "c'est dommage", "yéé" de "hélas" !

Le mélange de codes, rappelons-le, n'est pas réservé exclusivement au domaine d'interjections. On trouve des moments où le dialogue laisse entendre des mélanges sous-jacents. Le dialogue suivant recueilli dans un couloir universitaire en résume le point :

45 - A) votre soeur ne vous a pas donné ma carte ?

46 - B) Quelle carte ?

47 - A) Ma carte d'invitation pour mon mariage.

48 - Ah si, dalù, je n'y manquerai pas.

L'énoncé 48 comporte "dalù", un élément igbo (langue nigériane) qui signifie "merci". Cet état de chose, tout en confirmant notre point de vue selon lequel le mélange de codes se manifeste à d'autres niveaux que celui d'interjections, nous rappelle que pour avoir l'effet désiré, le mélange (souvent inconscient) doit se faire lorsque l'interlocuteur partage avec le locuteur les mêmes réseaux linguistiques. En outre, rien n'empêche le locuteur de multiplier les synonymes ici aussi comme dans le cas d'interjections. Il n'y a donc rien d'étonnant d'entendre un énoncé comme :

49 - Ah si, dalù ; je n'y manquerai pas, merci.

Le style communicatif ordinaire des sujets captés dans leur parler quotidien est déterminé dans une grande mesure et par le format linguistique d'enseignement et par l'empreinte d'une vision du monde particulière. Le format linguistique

d'enseignement étant largement à base littéraire, les sujets ne peuvent guère résister à des nuances littéraires qui, elles, n'excluent pas l'usage frappant des conjonctifs là où par exemple la dislocation et le discours dit direct, traits typiques du parlé, sont de mise. Par conséquent, l'on dit plus souvent des tournures telles :

50 - Lorsque j'ai vu mon frère il m'a dit de vous remercier, au lieu de :

51 - Mon frère, je l'ai vu, et il m'a dit de vous remercier.

De la même façon, les sujets n'apprécient guère que :

52 - Il m'a dit : "Tu danseras avec moi ?"

est plus conforme au style communicatif quotidien que :

53 - Il m'a demandé si je danserais avec lui.

Par contre, au regard des exemples suivants :

31 - Ça fait trois jours

32 - Bonne assise

38 - Regarde sa bouche/sa tête/son nez/ses yeux etc., on trouve que le problème n'est pas uniquement imputable au modèle de langue privilégié en classe. Il n'y a pas, à notre connaissance, un texte de français utilisé en classe au Nigéria où de tels énoncés soient favorisés. Ce que l'on peut suggérer donc est qu'il existe chez les sujets le désir d'une appréciation verbale des structures socio-culturelles disponibles dans leur entourage immédiat. Les structures, rappelons-le, sont souvent encodées clairement dans la langue maternelle. Par exemple les énoncés 31-33 ont leurs équivalents directs en yorouba, tout comme l'énoncé "Tu es fou" ! 37 qui en yorouba est associé plus fortement à la folie qu'en français.

Néanmoins, les évidences de :

27 - Merci pour hier

et de

17 - Ici-là

démontrent la possibilité d'une remise en cause des facteurs signalés. Dans 37 on parlera plutôt d'un croisement entre les facteurs langue et culture où l'exigence de la gratitude empiète sur la forme linguistique à employer alors que ni le modèle de langue prescrit en classe ni les structures socio-culturelles du milieu ne justifient l'énoncé 17. On ne peut tout de même pas perdre de vue le fait que des énoncés tels 17 renseignent sur une "mode" discursive francophone que les sujets ont vite assimilée grâce à leur séjour dans un pays francophone d'Afrique.

Retenons donc pour terminer que le tableau général des habitudes communicatives tendent particulièrement à valoriser la culture sociale du milieu. Cela voudrait donc dire que ce dont nous témoignons est probablement une question de socio-grammaire propre à un groupe qui cherche, bien que maladroitement, ce que Bachmann (1974) a appelé "le bilinguisme social". Point de vue essentiellement vrai mais vraisemblablement partiel car le tableau du répertoire verbal nous offre des indications de part et d'autre qui permettent une atténuation de notre postulat. De telles indications comprennent non seulement "Merci pour hier" (27 supra) et "ici là" (17 supra), mais aussi :

54 - Allô, tenez la ligne (pour dire : Allô, ne quittez pas)

55 - Prenez votre droite (pour dire : serrez à droite ou prenez la droite).

Quoiqu'il en soit, nous témoignons d'un modèle de communication qui repose essentiellement sur le désir d'établir une certaine adéquation entre la grammaticalité linguistique et la grammaticalité sociale. Cette réflexion nous conduit à reconnaître en théorie l'existence d'au moins trois modèles de communication :

- Communication douée de grammaticalité linguistique et sociale
- Communication douée de grammaticalité linguistique sans grammaticalité sociale
- Communication douée de grammaticalité sociale sans grammaticalité linguistique.

Il paraît que l'enjeu d'une analyse des modèles réside non seulement dans le fait que le grammatical et le social s'interpénètrent si bien que, dans un extrait de communication donné, il y a un peu de tout, mais aussi dans le fait que la grammaticalité sociale est difficile à déterminer sinon en référence à un contexte sociologique précis.

TUNDE AJIBOYE

Université d'Ilorin

Ilorin, Nigeria

BIBLIOGRAPHIE

BACHMANN (C.), "Les techniques d'expression : aspects sociolinguistiques" in *Etudes de Linguistique Appliquée* ELA, n° 14, avril-juin 1974, pp. 47-60.

BLOM (J.-P.), GUMPERZ (J.J.), "Social meaning in linguistic structure : code-switching in Norway", in John J. Gumperz et D. Hymes (eds), *Directions in Sociolinguistics : The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1972, pp. 407-434.

BROWN (R.), GILMAN (A.), "The pronouns of power and solidarity", in Thomas Seboek (ed.), *Style in Language*, Cambridge, Massachusetts M.I.T., 1960, pp. 253-276.

BRUMFIT (E.J.), JOHNSON (K.), *The Communicative approach to Language Teaching*, O.U.P., 1979.

- ERVIN-TRIPP (S.), "On Sociolinguistic rules : alternation and co-occurrence", in John J. Gumperz et D. Hymes (eds), *Directions in Sociolinguistics : The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1972, pp. 213-250.
- FERGUSON (C.), "Structure and Use of Politeness Formulas", in *Language in Society*, vol. 5, n° 3, 1976, pp. 137-151.
- FRÉDÉRIC (F.), "Contexte et Situation", in *La Linguistique*, Paris, Denoël, 1969.
- GUMPERZ (J.J.), "The Sociolinguistic signifiante of conversational code-switching", Language Behaviour Research Laboratory, paper n° 46, Berkeley, University of California.
- HYMES (D.), "Modes of the Interaction of Language in Social Life", in *The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1972, pp. 45-52.
- JAKOBSON (R.), *Essai de Linguistique générale*, Paris, éd. de Minuit, 1963.
- MALEY (C.), "Historically speaking Tu or Vous ?", in *French Review*, vol. XLV, n° 5, avril 1972, pp. 999-1006.
- MARTINET (A.), *Langue et Fonction*, Paris, Denoël, 1969.
- PAULSTON (C.), "Pronouns of Address in Swedish : Social class semantics and a changing system", in *Language in Society*, vol. 5, n° 3, 1976, pp. 359-386.
- RICHAUDEAU (F.), *Le Langage efficace*, Paris, CELP, 1973.
- ROULET (E.), "Pour une meilleure connaissance des Français à enseigner", in *Le Français dans le monde*, n° 100, oct.-nov. 1973, pp. 22-26.
- SAVILLE-TROIKE (M.), "The Ethnography of Communication. An Introduction", Oxford, Basil Blackwell Publisher Ltd, 1982.